

## **DISPOSITIONS D'EXECUTION DES FINALES VAUDOISES INDIVIDUELLES CARABINE 10M**

### **1. Base**

Règlement SVTS R046 de 06.2009.

### **2. Dates**

Vendredi 02 février 2024 pour les individuels Tireurs sur appui.

Samedi 03 février 2024 pour les individuels Elite et Séniors.

Dimanche 04 février 2024 pour les individuels Juniors U17 et U21.

### **3. Lieu**

Lonay / Salle Omnisports, Chemin de la Creuse 1.

### **4. Heures de tir**

Selon dispositions d'exécution D045b/D046b.

### **5. Programme de tir**

#### Qualification Elite / U21 / Séniors

Exercice illimités 15 minutes avant le début du match.

60 coups, jauge au 1/10, coup par coup, sur cibles électroniques.

Durée du match 1h15 (sans exercice)

#### Finale U17

Exercice illimités 15 minutes avant le début du match.

40 coups, jauge au 1/10, coup par coup, sur cibles électroniques.

Durée du match 50min. (sans exercice)

#### Finale Tireurs sur appui

Exercice illimités 10 minutes avant le début du match.

30 coups, jauge au 1/10, coup par coup, sur cibles électroniques.

Durée du match 40min. (sans exercice)

#### Finales U21 / Elite / Séniors

- Les 8 premiers classés à l'issue du match tirent la finale.  
En cas d'égalité, appui par le nombre de coups profonds.
- Les finalistes repartent à zéro.  
(pas de cumul avec le match de qualification)
- La finale comprend :  
2 séries de 5 coups de match tirés en 250 secondes (4min.10sec)  
14 coups de match tirés un par un, chacun en 50 secondes
- Les éliminations des finalistes ayant réalisé les scores les moins bons commencent après le 12<sup>ème</sup> coup, et continuent tous les deux coups jusqu'à ce que les gagnants des médailles d'or et d'argent soient connus.

## 6. Taxe de tir

La taxe d'inscription est de CHF 20.- par tireur Elite/Séniors/Tireurs sur appui et de CHF 15.- par tireur Juniors U17/U21, y compris contribution Sport + Formation, **payable avant le tir.**

La taxe d'inscription d'un tireur non excusé, **avant le 30 janvier 2024**, reste perçue par l'organisation.

## 7. Récompenses

- 1<sup>er</sup> rang : 1 médaille dorée ;
- 2<sup>ème</sup> rang : 1 médaille argentée ;
- 3<sup>ème</sup> rang : 1 médaille de bronze ;
- 4<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> rang : 1 carte-couronne à CHF 10.-.

## 8. Palmarès

Selon programme remis séparément.

## 9. Litige

Toutes contestations doivent être faites au plus tard 10 minutes après affichage des résultats. En cas de litige, la CC10m tranchera.

## 10. Validité

Approuvé par la Commission de tir de l'AVTS le 08 janvier 2024.

Château-d'Oex, le 08 janvier 2024

Association Vaudoise de Tir Sportif

La Commission de tir

Gilbert HEDIGUER

Le Responsable C10m

Patrick HENCHOZ